

GROS PLAN

10 000 C'est le nombre de personnes reconnues en situation de handicap ou de dépendance, soit 2, 3 % de la population calédonienne. Dans 80 % des cas, ce handicap est invisible.

2020, année d'ambitions

2019 marque les dix ans de l'adoption des deux premières lois du pays en faveur des personnes en situation de handicap. Beaucoup de chemin parcouru depuis et encore plusieurs défis à relever pour les associations qui accentuent leur effort de formation et de sensibilisation, avant un premier colloque de portée internationale, en septembre 2020.



La Maison Gabriel-Poëti à Nouville accueille les enfants polyhandicapés « dans des conditions exceptionnelles », selon le Dr Bruno Pollez Photo C. Terrien

Par **Christine Lalande**

Le docteur Bruno Pollez est cette semaine sur le territoire, à l'invitation de l'Association des parents d'enfants handicapés de Nouvelle-Calédonie, pour former les personnels de la Maison Gabriel-Poëti de Nouville et ceux du service d'accueil de jour de Magenta. « C'est très enrichissant, explique Laetitia Mansan, aide médico-psychologique au SAJ, parce que ça nous permet de remettre en question notre pratique : la cohabitation de différentes pathologies peut être délicate à gérer ».

Médecin MPR (médecine physique et de réadaptation), président de l'Association ressources polyhandicap Hauts-de-France et maître de conférences à l'Université catholique de Lille, le Dr Bruno Pollez a également mis à profit son séjour pour étudier les cas cliniques des jeunes accueillis par l'APÉH-NC et rencontrer les familles. Des vîves souvent dédiées à la gestion du polyhandicap. « Pour les parents dont le lien à l'enfant est mainte-

tenu dans la grande dépendance du polyhandicap, c'est un lien d'une densité très forte, qu'il faut savoir gérer », explique le médecin spécialiste des lésions cérébrales.

« L'accompagnement social, un soin à part entière. »

Certaines notions sont aussi passées au crible du pragmatisme : « L'inclusion est le mot phare des politiques du handicap ces dernières années, explique le Dr Bruno Pollez. Mais si, certes, on doit aspirer pour beaucoup de ces personnes à l'inclusion en pleine autonomie, les personnes polyhandicapées ont une situation de vie tellement complexe parfois que ce n'est pas une réponse systématiquement souhaitable » plaide le médecin.

VERS UN SCHEMA POUR LE HANDICAP

Si une loi existe depuis 1975 en Métropole, amendée en 2005 pour fixer un cadre à « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyen-



Le Dr Bruno Pollez séjourne deux semaines en Nouvelle-Calédonie à l'invitation de l'APÉH-NC, présidée par Catherine Poëti.

Photo C.L.

neté des personnes handicapées », la Nouvelle-Calédonie n'est dotée que depuis dix ans d'une loi du pays qui encadre l'accès à l'emploi et le régime d'aide en faveur des personnes handicapées. Et l'APÉH-NC appelle de ses vœux la concrétisation rapide d'un schéma directeur pour le handicap et la dépendance, pour donner un pilotage à ce secteur au-delà de l'offre associative. « Notre cœur de mission est

calédonien Do Kamo, pourrait voir un aboutissement d'ici le début de l'année 2020. « Ce schéma est le fruit d'une très longue concertation avec les provinces, la Nouvelle-Calédonie, les communes et les acteurs de terrain », explique Isabelle Champmoreau, membre du gouvernement en charge du handicap, qui souhaite faire entrer le texte par le gouvernement puis par le Congrès dans les mois qui viennent.

Basé sur quatre axes - la mobilité, l'accès au logement, la progression dans le diagnostic afin de mieux gérer la scolarité ou l'insertion professionnelle de la personne handicapée, et l'évolution du statut de l'aidant - « ce schéma se déclinera ensuite au rythme que permettront les budgets, auxquels les institutions prêtent une attention particulière dans le contexte actuel » poursuit l'élue.

Un guichet unique du handicap et un label entrecroisés pour aider celles qui jouent particulièrement le jeu de l'insertion professionnelle prévue par la loi du 7 janvier 2009, pourraient aussi voir le jour.

600 millions CFP par an.
Ce sont les frais de fonctionnement de l'APEH-NC, qui gère deux établissements, emploie 85 salariés et accueille 64 personnes polyhandicapées.

« Quand la famille est la réponse de la société au handicap, cette société doit être solidaire »

Dr Bruno Pollez, à propos de l'indemnisation ouverte par le statut de l'aïdant.

fortes pour le handicap

Un colloque international à Nouméa en 2020

Par C. L.

A l'occasion des dix ans de la loi du pays en faveur des personnes en situation de handicap, le Collectif handicaps de Nouvelle-Calédonie, qui fédère trente-cinq associations, proposera, demain, vendredi 26 juillet une soirée d'information et de présentation de son grand projet : la tenue d'un premier colloque international « Handicap, jeunesse et vie sociale ». L'année prochaine à Nouméa. Cette soirée ouverte à tous a pour objectif d'engager un maximum de partenaires institutionnels et privés dans cet événement de grande envergure, qui s'inscrit dans le programme « Handicap et citoyenneté » créé à l'initiative d'une collaboration entre l'Université de Clermont Auvergne et celle de Saint-Boniface au Canada, avec l'objectif de consolider le champs des études francophones sur le handicap.

« Les athlètes des Jeux paralympiques de Tokyo à Nouméa en 2020. »

Après Winnipeg en juin 2018 et Clermont-Ferrand en novembre, c'est à Nouméa que les acteurs du secteur du handicap se retrouveront les 9, 10 et 11 septembre 2020, pour proposer un espace de débats et de partage de connaissances, notamment sur l'intégration sociale des jeunes en situation de handicap.

À la fin du mois de juillet, le Collectifhandicaps lancera à cet effet un premier appel à communication auprès des chercheurs et des universitaires francophones dans le monde entier, puis consacrera deux à trois millions CFP à la



Dans 20 % des cas seulement, le handicap est de naissance. Un colloque permettra, entre autres, de lever les idées reçues.
Photo Cyril Terrien

dotation d'un appel à projets culturels et artistiques au cours du premier trimestre 2020. Le champion calédonien handisport Nicolas Brignone, qui a rejoint le GIP Handicap, dépendance et bien vieillir, partenaire du projet, a dévoilé que des sportifs paralympiques membres de l'équipe de France se joindront à l'événement, à la suite des Jeux olympiques de Tokyo auxquels ils auront participé quelques jours plus tôt. « Nous proposerons des ateliers sportifs avec ces champions, qui sont la parfaite illustration que tout est possible quand on s'en donne les moyens », explique l'athlète plusieurs fois médaillé.

MONTRER QUE LE HANDICAP EST L'AFFAIRE DE TOUS

Une délégation officielle du Pacifique disability forum, plateforme régionale de défense des

droits des personnes en situation de handicap de la région Pacifique, rattachée à l'ONU, sera également de la partie. Pour le Collectif handicaps, l'enjeu de société derrière la qualité de soin du handicap est un sujet majeur, et surtout, l'affaire de tous. « On le sait peu mais la première cause du handicap est la maladie, et au premier rang de celle-ci : le diabète », explique Morgane Rivoal, chargée de mission au Collectif handicaps. Un problème de santé publique particulièrement prégnant en Nouvelle-Calédonie, à l'origine d'amputations et de complications cardiovasculaires créatrices de handicap. « Des handicaps qu'on qualifie d'évitables, de même que ceux créés par les accidents de la route, pour lesquels la prévention a tout son rôle à jouer », poursuit Morgane Rivoal, qui espère profiter de ce premier colloque international pour sensibiliser davantage à ces questions.

■ Dans la case Emran, le Dr Bruno Pollez proposera une conférence « Situation et accueil des personnes en situation de handicap : un enjeu de société ».

■ Dans l'espace Korndé, une réflexion sera lancée autour de la retranscription des conférences qui se sont tenues à la Maison de la Nouvelle-Calédonie en février 2019, lors d'une manifestation du Programme handicap et citoyenneté : une conférence menée par le professeur d'anthropologie à l'université Lyon 2, Charles Gardou, auteur du best-seller « La société inclusive, parlons-en ! » ; un regard sur le handicap en Nouvelle-Calédonie par Catherine Poëdi, présidente de l'APEH-NC ; le témoignage de Nicolas Brignone, champion handisport et chargé de mission pour le GIP HDBV de Nouvelle-Calédonie.

■ Enfin, Florence Faberon, maître de conférences de droit public à l'université Clermont Auvergne, présentera les objectifs du programme Handicap et citoyenneté 2018-2020, parrainé par le secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des personnes handicapées.

Plusieurs artistes en situation de handicap exposeront à cette occasion leurs œuvres, peintures et photographies : le Calédonien Jean Blais, la Métropolitaine Marion Vicky et Nicolas Brignone, athlète handisport. Richard Digoüé, danseur chorégraphe, proposera pour sa part une création artistique de sensibilisation autour du handicap.

COURSES HIPPIQUES - DIMANCHE 28 JUILLET

Hippodrome Henry MILLIARD
Nouméa à partir de 11H

- Grand Prix de la Province-Sud des 2 ans - 1600 m
- CLARKE WARM UP CHALLENGE - 1600 m
- 4^e étape du Challenge DUNSTAN - 1190m

Fédération des Courses Hippiques de Nouvelle-Calédonie

FRANCE GALOP

DUNSTAN AGROIDS

PKUITS

PROVINCE SUD

MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

MAISON DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

PAOLK1146593-08/07/19-CS